|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l’ordre du jour : PL 2.6** | **Document C19/83-F** |
| **27 mai 2019** |
| **Original: français** |
| Note du Secrétaire généralContribution de la République Algérienne Démocratique et Populaireproposition des thèmes du prochain forum mondial des politiques des telecommunications (FMPT) |
|  |

J'ai l'honneur de transmettre aux États Membres du Conseil une contribution soumise par la République Algérienne Démocratique et Populaire.

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général

Contribution de la République Algérienne Démocratique et Populaire

PROPOSITION DES THEMES DU PROCHAIN FORUM MONDIAL DES POLITIQUES DES TELECOMMUNICATIONS/tic (FMPT)

|  |
| --- |
| RésuméCette contribution propose les thèmes du prochain **Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT)** de l'UIT.Suite à donnerL’Algérie invite le conseil à prendre note du contenu de cette contribution et d’adopter les thèmes proposés\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[Résolution 2 (Rév. Dubai, 2018)](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-002-F.pdf) ; Document [C13/64(Rev1)](https://www.itu.int/md/S13-CL-C-0064/en) |

**Préambule :**

**Le Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT)** de l'UIT a été établi par la Conférence de plénipotentiaires tenue en 1994 à Kyoto et fait aujourd'hui l'objet de la Résolution 2 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires. Les éditions de 1996, 1998, 2001, 2009 et 2013 du FMPT ont été couronnées de succès

L'objet du FMPT est de **servir de cadre à l'échange de vues et d'informations** et, partant, à l'élaboration, par des décideurs du monde entier, d'une vision commune des questions découlant de l'apparition de nouveaux services et de nouvelles technologies de télécommunication/TIC et d'étudier toute autre question de politique générale des télécommunications/TIC pour laquelle un échange de vues au niveau mondial serait utile, en plus de l'adoption d'avis reflétant des points de vue communs.

**Par sa Résolution 2 (Rév. Dubaï, 2018), la Conférence de plénipotentiaires a décidé que le FMPT se tiendra de préférence juste avant ou juste après le Forum du SMSI de 2021**, compte tenu de la nécessité de veiller à ce que les États Membres puissent bien se préparer.

Aux termes de la Résolution 2 (Rév. Dubaï, 2018), le Conseil de l'UIT est chargé de continuer d'arrêter la durée, les dates, le lieu, l'ordre du jour et les thèmes des FMPT qui pourraient être organisés dans l’avenir.

**Proposition des thèmes** :

* **Régulation des OTT;**
* **Cyber sécurité et menaces sur les personnes et les sociétés liées à l’utilisation non étudiée des technologies émergentes (IoT, Big Data, l’intelligence artificielle, Block-Chain, etc.)**
* **Le rôle des États dans la gouvernance de l’Internet.**